

Le point sur l'incendie rue Erlanger dans le 16e

mercredi 6 février 2019, par [Thémis](#)

Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit du 4 au 5 février dans un immeuble d'habitation de la rue Erlanger (16e). L'intervention rapide de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris a permis de circonscrire le feu au petit matin, les services municipaux ont pris en charge les personnes sinistrées à la mairie du 16e arrondissement.

Après plus de cinq heures d'intervention, les pompiers ont réussi, vers 6 heures du matin, à maîtriser le feu. Le bilan est lourd puisqu'il fait état de dix victimes et d'une trentaine de blessés, dont six sapeurs-pompiers de Paris. Il faudra encore de nombreuses heures aux sapeurs-pompiers pour examiner l'ensemble du bâtiment et établir le bilan définitif des victimes.

Les services municipaux ont immédiatement pris en charge et hébergé les personnes évacuées et l'accompagnement des sinistrés va se poursuivre. Des lits, des couvertures et de la nourriture ont été mis à disposition des habitants.

La Ville de Paris a mis en place une cellule d'accompagnement des victimes dans les locaux de la mairie du 16e arrondissement. Elle réunit des équipes d'aide médico-psychologique, l'association Paris Aides Aux Victimes et les services municipaux. Tous les riverains qui en ressentent le besoin peuvent s'y présenter.

Lundi 5 février - Point à 16h00

À la suite de l'incendie qui s'est déclenché dans l'immeuble du 17 bis rue Erlanger dans la nuit du 4 au 5 février, les architectes de sécurité de la Préfecture de Police ont expertisé l'immeuble pour déterminer si les habitants pouvaient y retourner.

Il ressort de cet examen qu'il existe un danger grave et imminent pour les occupants. L'arrière de l'immeuble, ainsi que le sous-sol conjoint aux deux bâtiments, sont par conséquent soumis à un arrêté municipal d'interdiction d'occuper.

À l'issue des opérations d'urgence et des expertises menées par les enquêteurs, un diagnostic complet du bâtiment devra être réalisé en lien avec le syndic de copropriété afin de déterminer la nature des travaux de remise en état.

Accès à l'immeuble

Les services de Police et la Ville de Paris ont mis en place un périmètre de sécurité autour de l'immeuble. L'accès au bâtiment est actuellement interdit.

Informations, accompagnement, soutien...

L'association Paris Aide aux Victimes ouvre, pour l'ensemble des personnes victimes de l'incendie, un Espace d'Information et d'Accompagnement (EIA) : information sur les droits, soutien psychologique, aide dans les démarches et lien avec les différents services sociaux, médico-psychologiques, juridiques et assurantiels. L'espace d'information et d'accompagnement est joignable 7/7 jours dès aujourd'hui au numéro d'urgence 07 88 70 70 38 (ou au 01 83 62 25 05 en semaine), ou par courriel : espaceinformatif.pav@pav75.fr.

La Préfecture de Police a activé la Cellule d'information du public (numéro vert, appel gratuit : 08 05 200 450). Les proches des victimes et les personnes concernées par l'événement doivent joindre ce numéro pour obtenir des renseignements.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, Emmanuel Grégoire, son premier adjoint, et Danièle Giazzi, maire du 16e arrondissement, se sont immédiatement rendus sur place.

« Ce matin, Paris est en deuil. Mes premières pensées vont aux familles des disparus. Je leur adresse nos sincères condoléances. J'assure également de notre soutien l'ensemble des personnes blessées, des sinistrés et des habitants du quartier », a indiqué la Maire de Paris. Anne Hidalgo remercie les pompiers de Paris, « qui ont combattu le feu toute la nuit et qui ont risqué encore une fois leur vie pour secourir les Parisiennes et les Parisiens ».

Le Conseil de Paris, réuni en séance mardi, a observé une minute de silence à l'ouverture de ses travaux. Un hommage a également été rendu aux victimes en présence d'Anne Hidalgo et de Danièle Giazzi, maire du 16e arrondissement à 14h45 dans l'hémicycle.

Pour en savoir plus :

<https://www.paris.fr/actualites/le-point-sur-l-incendie-rue-erlanger-dans-le-16e-6463>